



CONSEIL COMMUNAL
1175 LAVIGNY

Lavigny, le 5 mai 2026

Assermentation des Autorités délibérantes et exécutives. Législature 2026-2031

Madame, Monsieur,

En vue de la cérémonie d'assermentation susmentionnée, c'est avec grand plaisir que le Bureau du Conseil communal a l'avantage de **vous convoquer le :**

Mardi 23 juin 2026 à 18h00, à la Maison de Commune.

Ci-dessous, vous trouverez le programme détaillé de cet événement, lequel se décompose en deux parties.

1^{ère} partie sous la présidence de Monsieur le Préfet Boris Cuanoud :

1. Accueil
2. Désignation d'une secrétaire de séance
3. Désignation de deux scrutateurs.trices de séance
4. Appel
5. Assermentation des membres du Conseil communal
6. Assermentation des membres de la Municipalité
7. Assermentation du Syndic
8. Election du/de la Président.e du Conseil
9. Election du/de la secrétaire du Conseil

2^{ème} partie sous la présidence du nouveau / de la nouvelle Président.e :

10. Election du/de la 1^{er(e)} vice-Président(e)
11. Election du/de la 2^{ème} vice-Président(e)
12. Election des scrutateurs.trices
13. Election des scrutateurs.trices suppléants.e.s
14. Election des membres de la Commission de gestion.
15. Election des membres de la Commission des finances.
16. Election des membres de la Commission communale de recours.
17. Nomination des délégué.e.s du Conseil communal à l'Association scolaire Aubonne-Gimel-Etoy (ASSAGIE)
18. Nomination du délégué.e suppléant.e. du Conseil communal à l'ASSAGIE
19. Communications du Bureau du Conseil
20. Communications de la Municipalité



CONSEIL COMMUNAL
1175 LAVIGNY

Lavigny, le 5 mai 2026

Au terme de cette 2^{ème} partie, une verrée sera offerte par la Commune de Lavigny.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, le Bureau du Conseil communal vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de ses sentiments distingués.

CONSEIL COMMUNAL DE LAVIGNY

La Présidente

Georgeta Rossier



La Secrétaire

Loredana Simone

Annexe : Règlement du Conseil communal à l'attention des nouvelles/nouveaux élu.e.s.